

L'indignation ne permet pas de construire une société juste

Author : Michel Malherbe

Categories : [Philo Contemporaine](#)

Date : 31 janvier 2021

ANALYSE : L'indignation est certes une passion noble, symbole de pureté retrouvée, de générosité et de courage, autant de mérites qu'on aime attribuer au sage, concède le philosophe [Michel Malherbe](#), professeur émérite à l'Université de Nantes. Mais ce sont ces mêmes mérites qui font que l'indigné est éloigné du sage. Car l'indignation, qui repose sur la colère, est une passion ; il lui manque une chose, la raison ; il est le principe de construction d'une société de justice.



Né en 1941, ancien élève de l'École normale supérieure, [Michel Malherbe](#) est professeur émérite de Philosophie à l'Université de Nantes et directeur des collections *Analyse et philosophie* et *Bibliothèque des philosophies* chez Vrin. Spécialiste de l'empirisme anglo-saxon, il est traducteur

de Bacon, Locke et Hume. Il est notamment l'auteur de *Kant ou Hume ou la Raison et le sensible* (Vrin, 1980), *Trois essais sur le sensible* (Vrin, 1991) et *Alzheimer : La Vie, La Mort, La Reconnaissance* (Vrin, 2015).

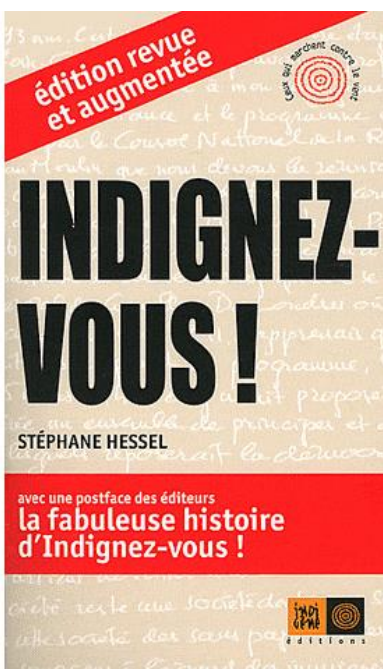
On fait de l'indignation une vertu, on lit dans sa gesticulation le sens de la justice, on conclut de ses emportements à la force d'âme de celui qu'elle anime. Mais l'indignation est d'abord une passion, où l'on perçoit de la manière la plus immédiate l'influence du corps sur l'âme. Mon œil est heurté par un spectacle insupportable, mon oreille est frappée par un récit insoutenable, mon sang ne fait qu'un tour, je suis touché, ému jusqu'au fond de mon âme, je proteste, je m'agite, je crie, je lève le poing, je défile.

Ce que c'est que l'indignation

Cette réactivité, cette générosité apparente fait qu'on la loue. J'ouvre *Indignez-vous* de Stéphane Hessel^[1]. Cet opuscule, qui connut un grand succès en librairie, est un morceau d'éloquence qui ne manque pas de grandeur, celle d'un héros d'épopée s'adressant aux jeunes générations. Hessel invoque son glorieux passé : résistant de la première heure, il s'est indigné du nazisme et a rejoint le général de Gaulle. Vous, les jeunes, dit-il, indignez-vous ! De quoi ? Cherchez, vous trouverez toujours un motif (p.16). Comme l'écrit à ce sujet l'auteur :

« Je vous souhaite à tous, à chacun d'entre vous, d'avoir un motif d'indignation. C'est précieux. Quand quelque chose vous indigne comme j'ai été indigné par le nazisme, alors on devient militant, fort et engagé. On rejoint ce grand courant de l'histoire et le grand courant de l'histoire doit se poursuivre grâce à chacun. Et ce courant va vers plus de justice, plus de liberté... » (p.13). *A contrario, « La pire des attitudes est l'indifférence... En vous comportant ainsi, vous perdez l'un des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence »* (p.14).

L'indignation est ainsi changée en une disposition active de l'âme, en un élan de vie qui trouvera toujours motif à s'exprimer dans la contestation, dans le combat. L'indignation a plusieurs caractères remarquables. Le premier, évident, est qu'elle est contagieuse. Elle a certes sa source en chacun, chacun peut avoir un motif différent de s'indigner, mais cela importe peu, dès lors que tous sont dans le même élan, dans le même engagement. Plus que l'objet de l'indignation, qui peut varier (chacun a sa raison de manifester ou d'occuper un carrefour), importe la disposition de l'âme, une disposition assez spontanée et communicative pour qu'on se réchauffe ensemble autour du braséro.



Le second est plus remarquable encore et il est indirectement souligné par Hessel. L'indignation a, certes, un objet qui la cause, qui la met en branle, mais, une fois libérée, elle déborde cet objet : elle est une passion généreuse, une passion dont le véritable objet n'est rien moins que la justice ou la liberté. Et, à ce titre, elle peut être un moteur de l'histoire humaine. Pour comprendre cette singulière propriété, il faut se souvenir de son ancien nom, je veux dire : *la colère*, et revenir à la distinction que Thomas d'Aquin faisait entre deux sortes de passions, les passions concupiscibles et les passions irascibles [\[2\]](#). Les premières recherchent leur satisfaction dans les biens sensibles

et, une fois qu'elles se sont approprié leur objet, elles ont atteint leur terme et s'achèvent dans la volupté que leur procure la possession dudit objet. Ainsi, de l'amour qui désire l'aimé, qui se porte vers lui, et qui, s'il est partagé, trouve dans la joie sa plénitude. Les secondes regardent le bien qu'elles poursuivent avec une certaine hauteur qui leur permet de prendre en compte l'obstacle ou la difficulté qui retarde leur satisfaction. Ainsi de l'espérance qui n'est jamais tout à fait libre du désespoir d'atteindre jamais son objet. Et cette relation à l'obstacle favorise la colère, cette passion ardente, aux manifestations violentes (on laisse éclater sa colère), qui, se fixant sur l'obstacle et se retournant sur elle-même, s'enfle de manière disproportionnée jusqu'à perdre de vue ce qui l'a causée et ne chercher plus qu'une chose : jouir d'elle-même, car l'homme en colère trouve dans sa colère libérée une intense satisfaction.

D'où la noblesse de cette passion : d'abord, par ce regard qui prend la mesure de l'obstacle ; puis, dans cette démesure du Soi, qui est à la fois un processus d'affirmation de soi et un processus de justification de soi : «*Je suis en colère, je suis indigné*» ; et si l'on me demande : «pourquoi es-tu en colère, pourquoi es-tu indigné ?», ma réponse est : «parce que je le suis, et c'est assez pour que j'aie raison de l'être». Sénèque ajoutait : «*Quoique ennemie de la raison, [cette] passion ne naît que chez les êtres capables de raison.*» [3]. Conscient de mon impuissance face à l'obstacle, je me grandis jusqu'à faire valoir ce que l'obstacle ne peut réduire : moi-même. Certaines indignations sont sublimes. Allons jusqu'au bout de ce dernier trait. Dans l'impuissance où je suis (je ne peux agir sur l'état de fait, je n'ai pu prévenir l'événement, etc.), je me conforte théâtralement dans une posture qui me permet de me détacher et de m'affirmer, de m'afficher dans ma subjectivité, faisant d'elle la source d'un ordre supérieur, l'ordre de la justice.

Lire aussi : [Les Indignés peuvent-ils changer le monde ? \(Sophie Chassat\)](#)

Cette théâtralité met en évidence un troisième caractère [4]. Imaginons ce cas qui n'est pas tout à fait imaginaire. Le propre des lois de justice à l'intérieur de la cité est de répartir la quantité disponible de biens et de fixer le mien et le tien. Or, faisons cette hypothèse, il se trouve que j'ai été oublié dans cette répartition et que je n'y peux rien faire, l'effet procédant de quelque cause obscure, affectant le fonctionnement général du principe de répartition. Je me mets en colère, je m'indigne, je me révolte, et je m'affiche dans les manifestations ou j'occupe le rond-point de ma commune. Au journaliste qui approche son micro, je dis : « Justice ! ». Il me demande : « Qu'est-ce que pour vous la justice ? ». Établir le catalogue de mes revendications particulières qui est loin de coïncider avec celui de mes collègues de braséro, m'apparaît mesquin : « Nous voulons davantage que cela, nous voulons la justice, nous sommes indignés ! ». Au mieux, la justice est ici une Idée, au pire elle n'est qu'un mot. Mais l'indignation ne souffre pas vraiment de cela. L'Idée ou le mot

est une partie composante de l'émotion qui s'exprime et qui se nourrit de signes, d'images, de symboles, des signes, des images, des symboles qu'elle-même génère. L'indignation est éloquente. Et l'on sait que l'éloquence, sous une apparence de raison, agit sur les passions, et que l'émotion qu'elle produit est ce par quoi elle se fait agréer.

Ne déprécions pas l'indignation, car, comme toute passion, dans son expression même, elle est source de valeur. Et cette valeur, c'est précisément la justice. Elle est la colère, avons-nous dit, mais la colère devant tout ce qui dans le champ des affaires humaines ne répond pas à l'ordre dû. La mort d'un enfant en bas âge suscite l'indignation parce qu'elle n'est pas conforme à l'ordre des générations. Justice ! L'innocent est martyrisé, il ne le mérite pas. Justice ! L'écart entre les pauvres et les riches s'accroît. Justice !

Adam Smith et les sentiments moraux

Ce serait faire un mauvais procès à l'indignation que de lui reprocher d'être une passion. Les passions sont le premier ressort de l'activité humaine. Et elles ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, même si certaines sont bénéfiques et d'autres nuisibles. Pour introduire quelque lumière en la matière, empruntons à la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith la grille d'analyse à lui appliquer. L'auteur y emploie volontiers ce mot d'*indignation*.

Posons qu'il y a deux passions fondamentales et donc deux catégories de passions : l'intérêt qui est une passion égoïste et la bienveillance qui est une passion désintéressée car, de proche en proche, elle sait s'élargir jusqu'à prendre *tout* homme pour objet. L'indignation relève de la seconde catégorie. À cet égard, on la distinguera du ressentiment qui lui aussi naît du sentiment d'une injustice ou d'un dommage subi et qui grossit ce dommage jusqu'à en faire une atteinte à l'ordre universel. Mais celui qui est animé par le ressentiment ne s'élève pas jusqu'à l'Idée de cet ordre, jusqu'à l'Idée même de la justice, il ne cesse de remâcher le tort qui lui a été causé ou l'offense qui lui a été faite. Et ce qu'il revendique, c'est une réparation, une compensation. On l'a blessé dans son ego et c'est la fin du monde. Il en va différemment dans l'indignation : lors même qu'elle a pour origine un intérêt personnel qui a été lésé, sa force de contagion et de généralité lui donne le tour d'une passion altruiste. La perte d'un enfant est pour les parents une souffrance intime et ils en sont révoltés, mais leur peine déborde le cadre étrié du ressentiment. Leur perte est ontologique ; elle est telle qu'elle ne saurait concerner le seul cas de leur enfant. Ils portent dans leur révolte l'indignation de tout être humain face à toute mort d'enfant. Dès lors, ne faut-il

pas faire de l'indignation un sentiment moral, un sentiment parce qu'elle est un affect, un sentiment qui est moral parce que cette affection ou cette passion a une portée universelle ?

Lire aussi : [Pourquoi avons-nous besoin de compassion ?» ? \(Zona Zaric\)](#)

Dans sa *Théorie des sentiments moraux* [5], Adam Smith procède à la reconstruction du tout de la vie morale et, à cette fin, il suit un ordre génétique qui progresse du simple au complexe, de la vie affective à la moralité constituée. Il lui faut pour cela se donner un opérateur, la sympathie, laquelle n'est pas une passion mais le ressort qui permet le passage d'une étape de la genèse à une autre. La sympathie n'est pas de nature empathique : c'est le sentiment ou la passion que j'éprouverais si, par l'imagination, moi spectateur, je me mettais à la place de l'acteur. Il faut au départ une situation donnée qui cause une affection et deux rôles : l'acteur et le spectateur. L'acteur est celui qui vit la situation, qui en est affecté, et dont la réaction passionnelle s'exprime dans tel comportement ou telle action. Le spectateur n'est pas l'acteur (ils peuvent être dans la même personne, mais les deux rôles sont encore à distinguer), il n'est pas engagé dans la situation donnée, mais il peut par un effort d'imagination entrer en sympathie avec l'acteur, c'est-à-dire ressentir la passion qu'il éprouverait s'il était à sa place – sachant qu'il n'y est pas, et déterminer s'il réagirait ou agirait de même. L'expérience de l'acteur est réelle, celle du spectateur est fictive.

Dans sa passion, l'acteur subit la cause de sa passion. Le spectateur, lui, n'a pas à souffrir la cause. À strictement parler, il ne vit pas la passion de l'acteur, il la mime et il a donc assez de recul pour apprécier par comparaison le comportement ou l'action de l'acteur en réponse à ce qui l'affecte. Ce comportement ou cette action est-elle proportionnée à ce qui la cause ? La valeur que l'acteur donne dans sa passion à la cause de sa passion, est-elle recevable ? C'est cette valeur dont juge le spectateur ; mais il en juge sensiblement, émotionnellement, sympathiquement, comme le fait au théâtre le spectateur d'une tragédie. Son jugement est un jugement de goût. Et, lorsque le spectateur approuve l'acteur, lorsqu'ils accordent la même valeur à la cause, alors il en résulte une harmonie des émotions, une harmonie des valeurs ; en un mot, un accord *esthétique* qui n'est rien moins que le soubassement de ce qu'on appelle aujourd'hui le lien social.

Lire aussi : [Connaissez-vous l'«ocytocine» ?](#) (Boris Misura)

Mais pour ne pas en rester à cet état élémentaire du jugement de goût par plaisir et douleur, pour passer à un jugement proprement moral, il faut faire un pas de plus. Nous venons de voir que le sentiment du spectateur de la convenance (ou non) de la passion de l'acteur à la situation donnée varie selon le degré de convenance entre ce que sent l'acteur et ce que lui-même sentirait, s'il était acteur. Mais notre vie est ainsi faite que non seulement nous avons toujours à traiter un certain état du monde, mais que nous avons aussi à agir dans ce monde pour le modifier. Et donc le spectateur doit considérer non seulement comment l'acteur perçoit et souffre le monde mais aussi comment il y agit, comment il le transforme. Or, certaines actions humaines ont les hommes eux-mêmes pour objets. Il faut donc, après celle des causes, introduire la considération des effets et pour cela faire sa place à un troisième rôle : le bénéficiaire. Et le spectateur peut entrer en sympathie avec le bénéficiaire, lequel répond au bienfait (ou au méfait) de l'acteur par la passion de la *gratitude* (ou du *ressentiment*). La *sympathie* opère de la même façon qu'avec l'acteur, et le spectateur se trouve à même de juger de la proportion qu'il convient d'établir entre le bienfait reçu et le mérite de son auteur, sachant qu'il peut être en même temps en sympathie avec l'acteur. Ainsi se combinent deux émotions, ainsi naît notre sens du *mérite*, fondé sur la gratitude du bénéficiaire et notre accord avec les motifs de l'acteur. Et ces deux derniers peuvent aussi entrer en sympathie. Se crée donc en s'élargissant par le jeu d'une multitude de sympathies tout un réseau de convenances croisées, véritable tissu social en même temps que moral. Le spectateur en est le pivot et il gagne en impartialité à mesure que s'étend ce réseau. Ajoutons que, de la même manière, nous pouvons approuver ou désapprouver notre propre conduite en nous regardant avec les yeux d'un autre homme placé près de nous en spectateur et idéalisé en spectateur impartial. La *conscience morale* est donc aussi un des effets du jeu de la sympathie.

Lire aussi : [Comment vaincre les passions tristes en politique ?](#) (Laurence Hansen-Love)

Notons aussi que la sympathie avec le destinataire introduit une exigence envers l'agent qui est plus forte que la sympathie avec l'agent. Le bienfait fait loi. Le spectateur n'énonce pas seulement ce qui relève du *decorum* mais bien ce qui relève de la justice. En quelque sorte

l'appréciation du spectateur devient une loi pour l'agent. Et c'est pourquoi, il faut une réparation ; et une réparation qui est double : d'une part, une réparation équivalente au préjudice particulier subi ; d'autre part, une réparation à l'offense faite à la justice telle que tout un chacun peut en avoir le sens.

Indignation et justice

Récapitulons. Toute passion donne sensiblement une valeur à son objet, valeur qui s'exprime dans la manifestation de la passion. Cette valeur est appréciée dans le jugement du spectateur qui est un jugement de goût. Semblablement, lorsqu'on en vient à considérer les relations entre les hommes, le spectateur peut, sur le même mode, partager la gratitude du bénéficiaire et en même temps évaluer les motifs de l'acteur ; d'où résulte le sens du mérite. Ainsi se forme un sentiment moral en même temps que se crée le champ moral.

L'indignation est une passion. Elle peut être la passion de l'acteur, lequel s'indigne du dommage, de l'offense qui lui est faite. Elle est alors le ressentiment. Le ressentiment cache sous son amertume et son apparente désinvolture une extrême valorisation de soi : le dommage subi n'est rien moins qu'un événement planétaire. Mais, par excellence, l'indignation est la passion du spectateur. Le spectateur n'est pas lui-même un acteur (la même personne peut évidemment être à la fois acteur et spectateur), il est le facteur de la moralisation des rapports entre les acteurs. Or, s'il s'indigne, il devient acteur, il éprouve désormais une passion qui le place à l'extrême opposé du spectateur impartial. Son indignation est le signe qu'est en échec l'échange fondé sur le jeu de la sympathie. Dans le jugement de goût, dans la pondération de l'objet apprécié, nous pouvons communiquer. Mais l'indignation est le refus de la mesure. La seule façon de la rejoindre est de s'indigner soi-même et de cesser de s'abaisser à déterminer le degré de blâme qui serait à appliquer. Elle peut rompre d'une manière aussi radicale, parce qu'elle est capable de se soutenir elle-même. Dans l'ordinaire, le spectateur peut toujours s'amender et rectifier son appréciation, par accord ou désaccord avec le jugement de ceux avec lesquels il entre en relation. Il gagne ainsi en impartialité. L'indigné, lui, ne se corrige pas, il ne reviendra pas à des sentiments plus modérés (sinon par fatigue). En vérité, il ne le peut, car sa justification est précisément son indignation.



<https://www.youtube.com/watch?v=hmbQgEHGpLg>

Il est vrai que l'indigné donne une raison : l'état d'*injustice* qui provoque sa colère. Et il en appelle à cette valeur supérieure qui par ses lois fixe et répartit le tien et le mien. La sympathie est un opérateur qui convient bien à la formation et à l'entretien d'une communauté *morale* fondée sur la bienfaisance, communauté dont les membres s'apprécient mutuellement, sous l'œil du spectateur qu'on souhaite impartial mais aussi bienveillant. Que fait le spectateur ? Il ne fait rien d'autre que de créer sur un mode harmonique, par des valeurs partagées, une situation d'entente. Mais il n'est pas à même de traiter le scandale, c'est-à-dire ce qui met en cause l'entente, sinon par l'exclusion. La faiblesse constitutive d'une société morale est qu'elle ne saurait commander à quiconque d'être bienfaisant, quand bien même elle lui en ferait le reproche. En revanche, une société *civile* ne saurait survivre si les lois de justice définissant le tien et le mien n'étaient appliquées, ces lois déterminant l'infraction et la sanctionnant. Point n'est besoin d'un spectateur ni d'un jugement de goût. Il faut des juges, jugeant selon la loi et sanctionnant en conséquence.

L'indigné se tient à la jonction des deux sortes de société. Face à l'intolérable, face à ce qu'une société morale ne saurait assimiler et traiter par le moyen de la bienfaisance, il en appelle à la justice, c'est-à-dire à l'instauration d'une société civile (ou au retour à la société civile). Il faut appliquer la loi ; si besoin est, en établir une nouvelle pour sanctionner le scandale, pour sanctionner l'intolérable. Pour ce faire, l'indigné s'abstrait de la communauté morale. Et il en appelle à un autre jeu de valeurs et de pouvoirs, celui de la justice. Or, à cette fin, il ne peut compter que sur lui-même, il lui faut se mettre en avant, il n'a d'autre ressource que sa subjectivité. D'autres le rejoindront, mais ce seront également des subjectivités. Il reste toutefois

sur le seuil de la société de justice. Notons que c'est au nom des valeurs bafouées de la communauté morale dont il s'extrait, qu'il en appelle à une valeur d'un autre ordre, et à une société disposant du pouvoir de loi et de sanction. Et ordinairement, quoique réclamant la justice, il s'avère incapable de donner un contenu civil aux lois de justice. Les cas historiques où l'indignation a pu exercer le pouvoir civil et s'emparer du pouvoir de sanction, montrent, à l'envi, que c'est une terreur morale qu'elle fit régner, substituant le principe de la sanction à celui de la bienfaisance.

Lire aussi : [De la moralisation de la violence \(Razika Adnani\)](#)

La cause de la justice est une noble cause, et l'indignation elle-même est une passion noble. Or, dit Sénèque, la colère – la colère fait le fond de l'indignation – est la passion la plus étrangère au sage et, peut-on ajouter, la moins à même de faire régner les lois de la justice. L'indignation, c'est la pureté retrouvée, c'est la générosité, c'est le courage de se fonder sur soi-même, autant de mérites qu'on aime attribuer au sage. Mais ce sont ces mêmes mérites qui font que l'indigné est éloigné du sage. Car l'indignation est une passion, il lui manque une chose, la raison qui est le principe de construction d'une société de justice.

[1] Stéphane Hessel, *Indignez-vous*, Montpellier, Indigène édition, 2010.

[2] Thomas d'Aquin, *Commentaire de l'Éthique à Nicomaque*, liv. II, leçon 5, 293.

[3] Sénèque, *Dialogues, De la colère*, trad. fr. A. Bourgery, Paris, Les belles lettres, 1993, I, 2.

[4] Cette théâtralité de l'indignation est manifeste dans *L'étranger* de Camus. Face à l'impuissance suprême à donner sens à l'événement dans un monde dépourvu de sens, le narrateur se fige progressivement dans une révolte, dans une ironie qui éclate à la fin. Misère et grandeur du Soi.

[5] Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. de M. Bizou, C. Gautier, J.F. Pradeau, Paris, PUF, 1999.